

Le projet éolien du Pierré

Un projet s'intégrant en continuité du motif existant au bénéfice de tous



Historique du projet

Le comité éolien, composé d'élus locaux, d'habitants et riverains, permet d'échanger sur le projet éolien et autour de thématiques soulevées par les membres du comité, et ce tout au long du développement du projet.



Des mesures pour le bénéfice de tous

Plusieurs sessions organisées entre 2022 et 2023



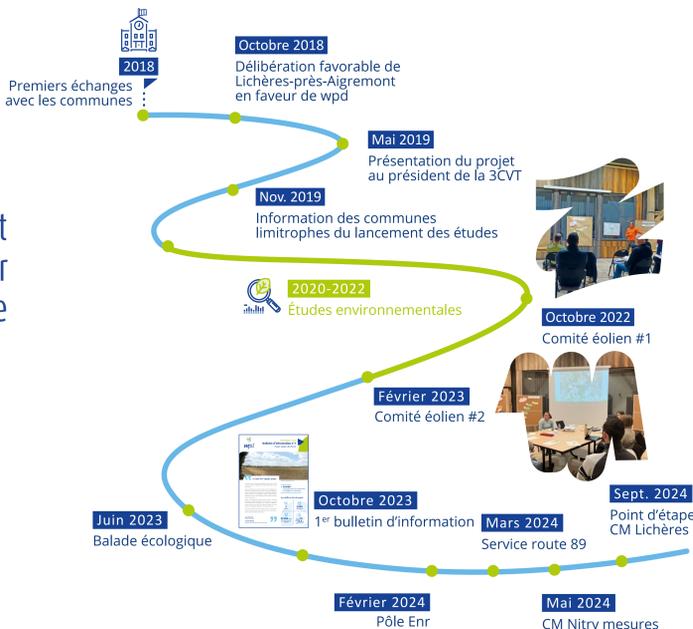
Mise en place du comité éolien et définition de ses missions



Réflexion sur les mesures environnementales et d'accompagnement



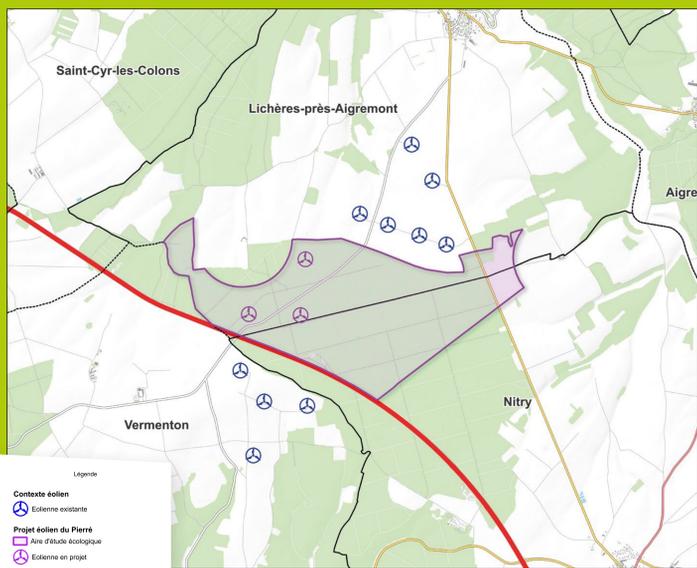
Balade écologique au niveau de la zone potentielle d'implantation



Etat d'avancement du projet



Localisation du projet

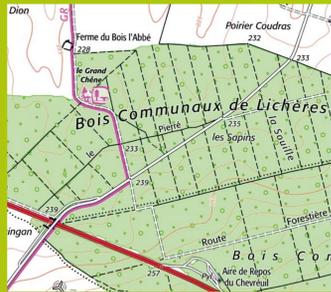


Le projet éolien du Pierré est situé aux confins du territoire de Lichères-près-Aigremont, le long de l'axe autoroutier très fréquenté de l'A6, et à plus de 2 km du bourg de Lichères-près-Aigremont. Il s'insère entre deux parcs éoliens en exploitation situés de part et d'autre de l'A6.

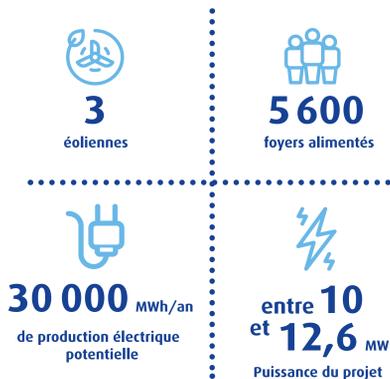


Le saviez-vous ?

► Le nom du parc éolien vient du chemin du Pierré localisé dans les bois communaux de Lichères-près-Aigremont. Après consultation du comité éolien, ce nom a été proposé par le conseil municipal.



Chiffres clés



Les retombées fiscales locales



À l'heure où les finances des communes deviennent de plus en plus complexes pour les élus, du fait des baisses des dotations de l'Etat, l'implantation d'un projet éolien sur ce territoire contribue à une augmentation significative des ressources communales.

* Ces chiffres sont à titre indicatif, basés sur l'imposition en vigueur à l'heure actuelle. Ils pourraient être amenés à évoluer en fonction de la législation.



Le projet éolien du Pierré

Des mesures en lien avec le territoire



Afin de mieux intégrer le projet dans son environnement, des mesures sont identifiées et mises en œuvre sur le territoire.

Qu'est-ce que c'est ?

Les mesures regroupent l'ensemble des actions, équipements et aménagements qui ont pour objectifs d'assurer :

L'équilibre environnemental du projet

l'absence de perte globale de biodiversité (voire un gain)

l'intégration du projet au sein de son territoire



Y a-t-il différents types de mesures ?

La séquence ERC : E : mesures d'évitement des impacts pour un impact final faible
R : mesures de réduction des impacts
C : mesures de compensation des impacts

Procédures administratives complémentaires

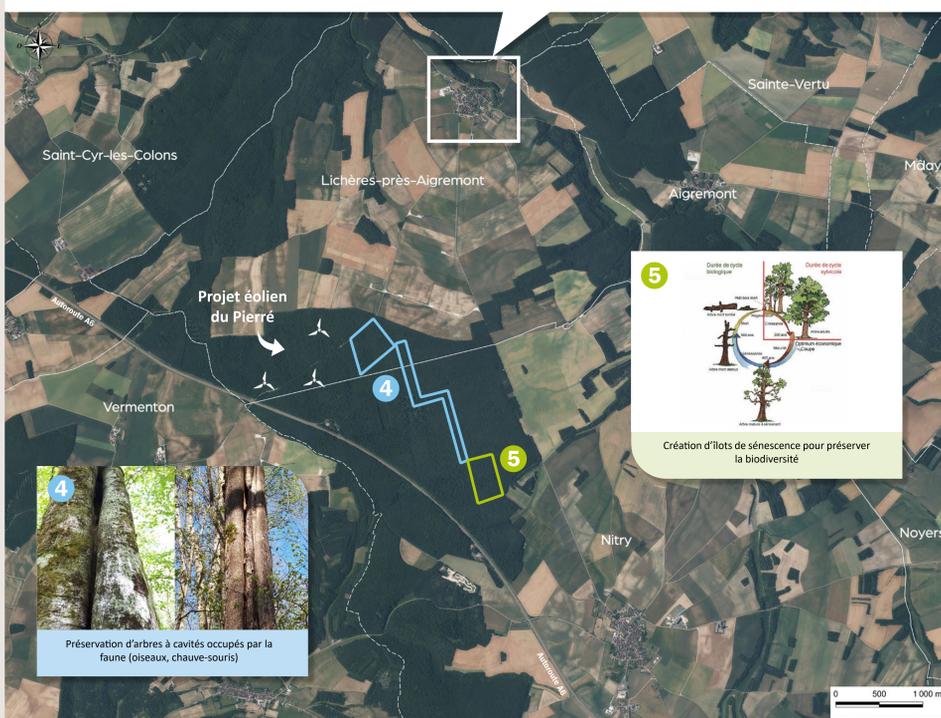
- Mesures de compensation forestière
- Mesures de compensation agricole

Mesures pour l'insertion locale du projet

- Mesures d'accompagnement par et pour le territoire

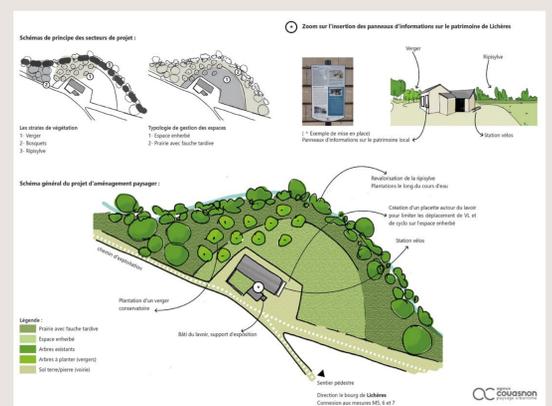
Leur mise en œuvre est notamment encadrée par le **code de l'environnement**.

Localisation des mesures



Exemples de mesures :

1 Aménagement du lavoir



Création d'un lieu de vie au sein du lavoir de Lichères-près-Aigremont, avec des gravures sur l'histoire du lavoir réalisées avec l'association "les 3 villages en scène", des tables de pique-nique, un raque à vélo, et la création d'un verger.

2 Palette végétale de plantes tinctoriales



3 Gîte à chauves-souris



Le saviez-vous ?

Des plantes tinctoriales, permettant de réaliser des teintures colorées et végétales, seront utilisées dans plusieurs mesures d'aménagements paysagers prévus en centre bourg de Lichères-près-Aigremont.



Le projet éolien du Pierré

Résultat des études



Présentation des études réalisées



Etude du gisement de vent



- Installation d'un appareil de mesure de vent : LIDAR
 - Pourquoi pas un mât de mesure ?
- Le LIDAR est plus mobile et aucun défrichement n'a été nécessaire pour son installation.
- Au final, le gisement de vent aura été étudié sur une période d'un an.

Objectif : évaluer et caractériser le régime de vent dans le massif forestier

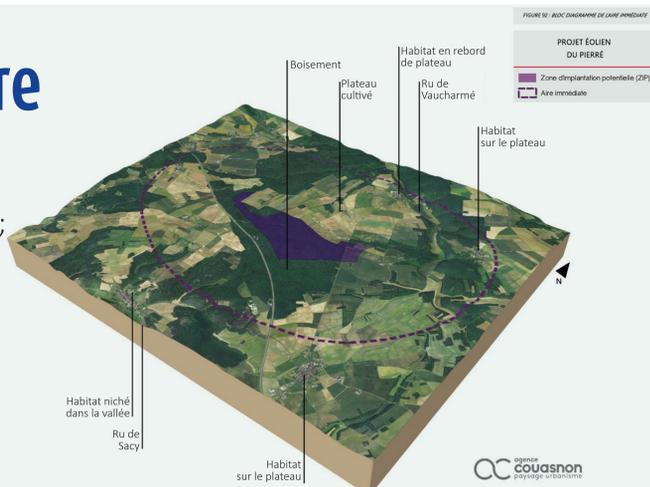
Résultats de l'étude paysagère

Pour un projet cohérent dans son paysage

- Implantation des éoliennes dans le prolongement de parcs existants ;
- De façon groupée.

L'étude paysagère comporte 45 photomontages, ce qui a permis d'avoir une analyse fine du projet dans le paysage.

Plusieurs mesures d'accompagnement seront mises en place afin de favoriser l'insertion du projet dans le territoire.



Des espèces identifiées sur le territoire



Grues cendrées © L. Spanneut - Ecosphère

La faune

La grue cendrée : des inventaires ont été menés pour étudier son activité sur le site. De nombreux individus ont été recensés en migration automnale. Elle vole généralement à des hauteurs très élevées (au-delà des éoliennes) et est connue pour ses facultés d'évitement. Etant protégée, un protocole de suivi et d'arrêt des éoliennes sera mis en place afin de garantir que le parc n'impacte pas l'espèce.



Murin de Bechstein © Ecosphère

Les chauves-souris

Le Murin de Bechstein : petite chauve-souris forestière, le Murin s'abrite dans les cavités arboricoles. Un individu a été observé dans un arbre au sud de la zone d'étude et l'espèce chasse régulièrement dans le boisement.

Toutes les précautions nécessaires seront prises lors du chantier afin de ne pas impacter cette espèce protégée. Celle-ci n'est par ailleurs pas sensible au risque de collision.



Nielle des blés © E. Brunet - Ecosphère

La flore

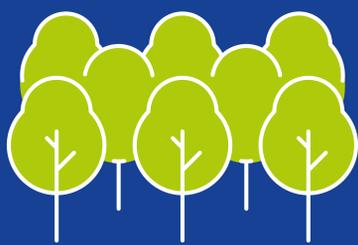
La Nielle des blés : espèce messicole identifiée en bordure de culture et le long des chemins agricoles au nord de la zone d'étude.

Elle n'est pas protégée mais elle est rare dans la région et présente un enjeu local fort. Le projet n'aura aucun impact sur cette espèce.



Le projet éolien du Pierré

L'éolien en forêt



Les particularités des éoliennes en forêt

Expertise chez wpd des projets éoliens en forêt, notamment en Allemagne, avec plus de 20 parcs éoliens en forêt, et ce depuis 2002.

Schéma d'implantation ci-contre :

- Les bois seront défrichés (avec enlèvement des souches) sur les parties construites comme les plateformes, fondations et chemins d'accès.
- Des coupes rases auront lieu sur les périphéries des plateformes et accès afin de garantir une zone permettant aux engins de levage de se mouvoir.

La forêt face aux changements climatiques

- Un tiers du territoire métropolitain est couvert par des bois et forêts. Cette superficie forestière est en augmentation, avec une progression de plus de 20% depuis 1985.
 - Le changement climatique a une forte incidence sur l'état sanitaire de la forêt. Les aléas de type sécheresse/canicule seront beaucoup plus fréquents, augmentant la population d'insectes ravageurs, dont le développement est souvent favorisé par des vagues de chaleur.
- Certains secteurs forestiers sont fortement touchés par des scolytes et la chararose, comme dans le Grand-Est et la Bourgogne-Franche-Comté.



Inspection endoscope © L'Espérance

Le saviez-vous ?

- Afin de limiter l'emprise des coupes dans les bois, les éléments des éoliennes (sections de mâts, pales, nacelles, tourets de câbles) seront stockés en extérieur des bois ; les câbles passeront dans les chemins.

Les mesures en forêt

Pour chaque m² défriché, 2 à 5 m² devront être compensés soit en replantant des arbres sur certains secteurs (parcelles malades), soit financièrement.



Préservation et amélioration de la biodiversité forestière

Création d'îlots de sénescence et préservation d'arbres remarquables

L'objectif de ces mesures est de préserver et de maintenir les gîtes existants pour les chauves-souris et les espèces cavernicoles comme le pic noir, par la création d'îlots de sénescence, c'est-à-dire l'identification de secteurs boisés propices, l'identification et la protection d'arbres remarquables, localisés en forêt mais aussi au niveau du village.



Le saviez-vous ?

- Les arbres marqués d'un triangle bleu sont des arbres dits "bio" qui sont préservés car ils abritent une faune et flore forestières d'intérêt comme des chauves-souris, des pics ; ...

